

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille dix, le 02 avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune d'Auterive, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine AZEMA, 1^{ère} Adjointe au Maire.

Date de convocation
24 mars 2010

Date d'affichage

Objet :
Compte Administratif 2009 du Budget
annexe de l'eau potable

N°

Présents : Mesdames et Messieurs Martine AZEMA, Daniel BREBEL, Danielle TENSA, René AZEMA, Julie MARTY-PICHON, Alain CODINA, Annie MEZIERES, Serge LAVIGNE, Annick MELINAT, Eliane TESSAROTTO, Patrick CASTRO, Marie TERRIER, Jérôme LAVIGNE, Nicole SAVARIC, Gilbert DELPY, Françoise DUBUC, François FERNANDEZ, Monique ALBA, Gérard SOULA, Danièle DANG, Lilian DURRIEU, Joëlle TEISSIER, Marcel RAZAT

Représentés :

Joël MASSACRIER par Danièle TENSA,
Lucie-Anne GRUEL par Julie MARTY-PICHON,
Marcel BARON par Serge LAVIGNE.

Absents :

Akila KHALIFA
Sébastien LOISEL

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.
Monsieur Serge LAVIGNE est désigné secrétaire de séance.

Il est demandé au Conseil Municipal, réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Martine AZEMA, 1^{ère} adjointe, de délibérer sur le Compte Administratif 2009 du budget annexe de l'eau potable dressé par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter le Budget annexe 2009 du service de l'eau potable au titre de la prévision des dépenses et recettes ainsi que les décisions modificatives.

Monsieur René AZEMA, Maire-adjoint aux finances rapporte :

Le Compte Administratif 2009 peut se résumer ainsi :

2009	Réalisations	Reports 2008	Solde d'exécution
EXPLOITATION			
Dépenses	552 777.74 €		232 014.96 €
Recettes	644 442.85 €	140 349.85 €	
INVESTISSEMENT			
Dépenses	96 192.77 €		54 990.16 €
Recettes	120 177.63 €	31 005.30€	

Il convient de :

1. Constaté les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
2. Reconnaître les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Considérant les propositions faites par Monsieur René AZEMA, il est demandé au Conseil Municipal d'adopter le Compte administratif 2009 du budget annexe de l'eau potable.

La Commission des Finances, en sa séance du 30 mars 2010 n'a pas émis d'observations.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, adopte le Compte Administratif 2009 du budget annexe de l'eau potable.

*Fait et présenté en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme*

Le Maire